

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 novembre 2023

La Carsat Languedoc-Roussillon et l'UDCCAS de l'Hérault signent un partenariat pour garantir aux assurés fragilisés ou âgés une simplification des démarches et un accès à l'ensemble de leurs droits

Cette convention a pour finalité de concrétiser la mobilisation de la Carsat Languedoc-Roussillon et l'UDCCAS de l'Hérault afin de simplifier les démarches pour l'accès aux droits des usagers, de soutenir les seniors dans l'appropriation du numérique et prévenir l'isolement social.

L'Observatoire National des Situations de Fragilité, outil de diagnostic territorial et d'aide au pilotage, identifie que 49% des seniors (*pour un total de 665 999 seniors de plus de 55 ans*) en Languedoc Roussillon sont repérés à risque de fragilité (*peu fragiles, fragiles ou très fragiles*) soit 328 547 seniors au total (Source : [ici](#)). Ce partenariat va permettre de renforcer l'accompagnement des seniors le plus à risque de fragilité sur les 4 axes prioritaires suivants.

Soutenir l'accès aux droits des usagers et des retraités

Compte tenu de ses missions et de sa connaissance des populations visées par l'ouverture des droits à la retraite, en particulier les publics fragiles, l'Union départementale et les centres communaux d'action sociale apportent leur concours à l'orientation adaptée des usagers concernés par des démarches pour faire valoir leurs droits dans le cadre de l'Assurance retraite.

Dans ce cadre, la Carsat du Languedoc-Roussillon garantit :

- L'information et la formation régulière des agents des Centres Communaux d'Action Sociale,
- Un traitement attentionné des dossiers transmis,

Notons que 15 675 retraités (55 ans et plus) du Régime général sont bénéficiaires de Minimum Vieillesse. Ces seniors pour certains éligibles à l'allocation de solidarité des personnes âgées pourront bénéficier de conseils et d'informations de la part des Ccas et in fine, bénéficier de l'ensemble de leurs droits (Source : SIG données Cnav au 26/10/2023)

Soutenir l'appropriation du numérique à destination des retraités les plus fragiles

La Carsat Languedoc-Roussillon et l'UDCCAS de l'Hérault s'engagent pour la mise en place et le développement d'ateliers numériques en mobilisant les CCAS sur le territoire afin d'organiser et coordonner ces ateliers tout en accompagnant les seniors dans leur apprentissage.

Organiser des événements de sensibilisation et de prévention à destination des retraités

Afin de renforcer la diffusion des messages et informations sur la prévention santé et les offres de services de l'action sociale de la Carsat auprès des retraités les plus fragiles, il sera proposé la mise en place de webinaires et de conférences sur différentes thématiques en fonction des besoins des personnes, des projets existants et de l'actualité en rapport au bien-vieillir.

Notons que les caisses de retraite dont la Carsat soutiennent le déploiement d'action collectives de prévention à destination des seniors les plus à risque de fragilité. A ce titre, 110 actions de prévention ont été mises en place et financées afin de permettre à près de 1000 retraités d'en bénéficier gracieusement et ainsi d'agir positivement sur leur vieillissement.

Prévenir l'isolement social des retraités les plus fragiles

La Carsat Languedoc-Roussillon conventionne de nombreuses structures tels les pôles évaluateurs, les services d'aide à domicile, les porteurs de projets financés au travers des appels à projets, des partenaires du champ social.

L'ensemble de ces professionnels est mobilisé afin de déployer les services ou les actions qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile des personnes retraités vulnérables. Dans le cadre de leur mission, ces professionnels peuvent détecter des situations de grand isolement et de détresse.

Notons que 39 782 seniors sont bénéficiaires d'une pension de réversion versée par la Carsat. Ces seniors pour certains sont particulièrement isolés, ainsi, l'UDCCAS de l'Hérault s'engage à prendre en charge les situations d'isolement social détectées afin d'accompagner les retraités les plus vulnérables.



Les signataires de la convention : Eric Michon, directeur de la Carsat L-R, Michel Guiral, président de la Carsat L-R, Patricia Weber, vice-présidente déléguée à la solidarité aux personnes et à l'autonomie Département de l'Hérault, Michel Arrouy, président de l'UDCCAS de l'Hérault

À propos de la Carsat Languedoc-Roussillon

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels. Ses attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population dans les régions concernées.

Ses missions principales sont :

- gérer les carrières des assurés ;
- calculer les retraites et payer les prestations ;
- accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie ;
- assurer et prévenir les risques professionnels.

carsat-lr.fr

À propos de l'Union départementale des centres communaux et intercommunaux de l'action sociale

L'UDCCAS 34 accompagne les CCAS/CIAS dans leurs missions en leur apportant un appui technique et juridique. L'UDCCAS 34 soutient des projets ambitieux qui proposent des actions de prévention, d'animation et de lien social notamment pour les personnes âgées isolées.

Ses missions principales sont :

- Accompagner et développer des outils en partenariat avec les institutions et des structures dans le domaine médico-social.
- Partager, échanger et agir en proximité en organisant différentes thématiques pour les élus et les professionnels des CCAS/CIAS.
- Être représentés dans la multiplicité des comités, commissions départementaux, régionaux et nationaux ainsi que la participation aux réflexions locales en matière de politique sociale.

L'UDCCAS 34 est un acteur essentiel du développement social local.

Contact presse

Carsat Languedoc-Roussillon : Lyse Delabre / lyse.delabre@carsat-lr.fr / 06 79 15 89 62

UDCCAS 34 : Corinne Guibert / udccas34@gmail.com / 04 67 67 75 50